

VOTRE CORRESPONDANT: Canton de Villandraut et de Saint-Symphorien:

Jean-Luc Harribey (06.74.86.72.22 - Lharribey@aol.com)

Ciron : mobilisés contre la démolition de barrages



Plusieurs élus se sont retrouvés au barrage de La Trave pour discuter des solutions. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN : J.-L. H.)

Comme d'autres cours d'eau en France, le Ciron fait l'objet d'un projet de régulation des barrages. Deux ouvrages hydrauliques de la rivière sud-girondine sont voués à la démolition: ceux de Villandraut et de La Trave, situés à Préchac et Uzeste.

La destruction du barrage de La Trave, décidée par la préfecture, suscite des inquiétudes. Celui-ci est en effet l'élément principal de la centrale électrique attenante. EDF, qui la gère, s'en défait. L'Etat, retrouvant ce bien, décide de démolir l'ouvrage et, donc, de supprimer toute production électrique.

Ici, la production, dite d'appoint, peut alimenter jusqu'à 700 foyers, soit la population de deux villages. A l'heure où l'on parle d'économie d'énergie, d'énergie propre et renouvelable, de développement durable, de service

de proximité, cette destruction programmée laisse songeur.

Les élus de Préchac et Uzeste, maires en tête, se mobilisent donc pour informer et modifier le cours des choses. Ils avancent plusieurs arguments comme le coût élevé de la destruction, alors qu'un repreneur est prêt à investir.

Quels effets sur la forêt, Natura 2000 et les sauternes?

La communauté de communes tire aussi le signal d'alarme: sans barrages, le cours du Ciron risque de devenir famélique. Avec un étiage désespérément bas, mettant ainsi en péril l'activité touristique, canoë, etc. Cela va également entraîner une baisse évidente du niveau de l'eau, avec des répercussions sur les zones qui étaient immergées. A La Trave, le château médiéval, protégé au titre des monuments historiques, pourrait connaître

par exemple des désordres sur ses vestiges situés en amont du barrage.

A Villandraut, il pourrait en être de même avec les piles du pont routier et des berges en amont. A terme, quid de la forêt, de la faune, de l'eau et de la sécurité incendie, des prouillards et du sauternes, de Natura 2000?

Mobilisés pour conserver ces ouvrages et éviter la mort de la rivière, Jeanne-Marie Baup, maire d'Uzeste, Sandra Barrot, maire de Préchac, Laurence Harribey, présidente de la communauté de communes et maire de Noaillan, Isabelle Dexpert, conseillère générale du canton de Villandraut et maire de Pompéjac, et Gilles Savary, vice-président du conseil général, se sont retrouvés à La Trave pour débattre du sujet et avancer des arguments. Le combat ne fait que commencer.

J.-L. H.